

Le 6 novembre 2020

TELUS annonce ses résultats opérationnels et financiers du troisième trimestre de 2020

Meilleure croissance de la clientèle de l'industrie avec 277 000 nouveaux abonnés nets, soit le nombre le plus élevé de nouveaux abonnés aux services mobiles et filaires combinés jamais enregistré par TELUS au cours d'un trimestre, grâce à une expérience client hors pair offerte sur un réseau de calibre mondial, qui repose sur une culture d'équipe de premier ordre et des offres supérieures de produits et services

Total de 198 000 nouveaux abonnés nets des services mobiles, dont 111 000 mises en service nettes de téléphones mobiles de haute qualité, un résultat stable par rapport à l'année précédente, et 87 000 appareils mobiles connectés, soit une hausse de 5 000; faible taux de désabonnement regroupé lié aux téléphones mobiles de moins de 1 % pour un troisième trimestre consécutif

Meilleur résultat de l'industrie pour les nouveaux abonnés nets des services filaires avec 79 000, dont 50 000 ajouts nets pour les services Internet, soit le nombre le plus élevé de nouveaux abonnés aux services Internet au cours d'un trimestre depuis 2002

Croissance de 7,7 pour cent des produits d'exploitation consolidés et recul de 0,6 pour cent du BAIIA consolidé, ce qui témoigne de notre exécution constante et de notre résilience dans un environnement d'exploitation difficile; croissance cumulative des produits d'exploitation et du BAIIA de 5,6 pour cent et 0,3 pour cent, respectivement, depuis le début de l'année

Hausse du dividende trimestriel de 0,3112 \$ par action, ce qui représente une augmentation d'environ 7 pour cent, dans le cadre de la reprise du programme pluriannuel de croissance du dividende, une initiative phare de TELUS, qui s'appuie sur une structure financière solide, un excellent niveau de liquidité et un flux de trésorerie sain

Élan alimenté par la vigueur de nos résultats opérationnels et financiers antérieurs, ce qui permet à TELUS d'anticiper un flux de trésorerie disponible en 2020 qui devrait se situer dans la tranche inférieure de sa fourchette cible initiale de 1,4 à 1,7 milliard de dollars

Vancouver (C.-B.) – TELUS Corporation a publié aujourd'hui ses résultats non audités du troisième trimestre de 2020. Au cours du trimestre, les produits d'exploitation consolidés de 4,0 milliards de dollars ont augmenté de 7,7 pour cent par rapport à la même période l'an dernier. Le bénéfice d'exploitation avant intérêts, impôts et amortissement (BAIIA) a diminué de 3,1 pour cent pour s'établir à 1,4 milliard de dollars, tandis que le BAIIA ajusté a affiché une baisse de 0,6 pour cent. Ces baisses reflètent les nombreuses conséquences de la pandémie de COVID-19, le recul des services vocaux et de données filaires traditionnels et la hausse des charges au titre des avantages sociaux des employés et d'autres coûts, notamment le soutien lié aux acquisitions d'entreprises. Ces facteurs ont été compensés en partie par l'augmentation des marges sur les services filaires de données découlant des acquisitions d'entreprises, l'accroissement des services offerts et la croissance du nombre d'abonnés, une contribution supérieure au BAIIA liée à la croissance interne et externe des activités de TELUS International (TI) et les programmes d'amélioration de la rentabilité.

« Au troisième trimestre, TELUS a encore une fois obtenu de solides résultats financiers et opérationnels caractérisés par une excellente exécution qui a entraîné la croissance de la clientèle la plus élevée de l'industrie avec plus de 277 000 nouveaux abonnés nets, un record dans le secteur, a affirmé Darren Entwistle, président et chef de la direction. Cette réalisation accomplie dans un environnement opérationnel sans précédent en raison de la pandémie mondiale témoigne de l'efficacité de notre culture de rendement reconnue à l'échelle mondiale et portée par notre équipe hautement mobilisée. TELUS s'est classée récemment au premier rang des entreprises canadiennes au palmarès des meilleurs employeurs au monde de Forbes. Cet accomplissement est un témoignage éloquent de la compétence, de la passion et de la ténacité de notre équipe hautement performante à l'échelle mondiale. »

« En misant sur notre service à la clientèle inégalé et nos excellentes capacités numériques, nous avons maintenu une solide croissance de la clientèle au cours du trimestre, dont 111 000 mises en service nettes de téléphones mobiles de haute qualité et 79 000 nouveaux abonnés des services filaires, ce qui se traduit par 50 000 ajouts nets pour les services Internet, 19 000 pour les services de télévision et 18 000 pour les services de sécurité. Nous avons aussi affiché le nombre le plus faible de pertes nettes d'abonnés des services vocaux résidentiels depuis 2004. Ces résultats s'appuient sur une fidélité de la clientèle élevée ou supérieure pour nos principales gammes de produits, notamment un taux de désabonnement regroupé lié aux téléphones mobiles et un taux de désabonnement des services Internet inférieurs à 1 pour cent, ainsi qu'un taux de désabonnement des services de télévision de 1 pour cent, grâce à nos réseaux optiques et mobiles à large bande de calibre mondial. »

« Les réseaux à large bande de TELUS continuent de fonctionner à merveille durant la pandémie de COVID-19. Les nombreux prix qui nous ont été décernés par des autorités indépendantes de premier plan en matière de réseau confirment l'efficacité de nos investissements soutenus dans les technologies, a poursuivi M. Entwistle. En effet, Opensignal, un organisme indépendant du R.-U., a désigné le réseau de TELUS comme le plus rapide au monde dans son rapport Global Mobile Network Experience Awards. Il a relevé que les vitesses du réseau 4G LTE de TELUS surpassaient non seulement les concurrents canadiens, mais qu'elles supplantaient également les vitesses des réseaux 5G des grands fournisseurs mobiles aux États-Unis. Cette distinction s'ajoute à plusieurs autres marques de reconnaissance qui nous ont été décernées par des tiers pour l'excellence de nos réseaux mobiles, notamment PCMag et Ookla aux États-Unis et Tutela au Canada, chaque année depuis au moins trois années. Le réseau TELUS PureFibre reçoit des éloges semblables, PCMag ayant classé TELUS au premier rang des fournisseurs d'accès Internet au Canada sur le plan de la vitesse. Le magazine confirme ainsi le titre du meilleur fournisseur de services Internet au Canada pour les jeux vidéo en 2020 parmi les grands fournisseurs qu'il a décerné à TELUS plus tôt cette année. Pendant que nous poursuivons le déploiement de nos réseaux 5G et à fibre optique de premier plan au cours des mois et des années à venir, les Canadiens profiteront d'une vitesse, d'une qualité et d'une couverture exceptionnelles qui stimuleront d'incroyables innovations en santé, en éducation et en environnement, et qui amélioreront les résultats socioéconomiques au profit de nos concitoyens. Fait important, l'omniprésence croissante de notre technologie à large bande favorisera l'entrepreneuriat, la productivité humaine ainsi que la croissance et la diversité économiques, autant d'éléments essentiels à la relance financière du Canada. »

« Aujourd'hui, nous annonçons la reprise de notre programme pluriannuel de croissance du dividende, qui en est maintenant à sa dixième année et qui vise une augmentation annuelle de 7 à 10 pour cent jusqu'en 2022. La hausse de 7 pour cent témoigne de notre confiance dans les perspectives de notre entreprise, de la viabilité de nos résultats concluants, de notre solide production de flux de trésorerie disponible qui, selon nos prévisions, devrait se maintenir dans l'avenir. La hausse annoncée aujourd'hui, soit la dix-neuvième depuis 2011, fait ressortir la solidité de nos résultats financiers et opérationnels, ce qui nous permet d'exécuter avec succès notre programme axé sur les actionnaires, qui constitue le meilleur de l'industrie, tout en affichant un excellent bilan. D'ailleurs, TELUS a remis près de 19 milliards de dollars à ses actionnaires, dont 13,6 milliards de dollars en dividendes, ce qui représente environ 15 \$ par action, depuis 2004. »

« L'équipe TELUS continue de gérer les répercussions de la pandémie, tout en prenant soin des membres de l'équipe, des clients et des collectivités, a déclaré M. Entwistle. À cet égard, nous avons élargi le programme Internet pour l'avenir, qui offre déjà un accès Internet haute vitesse à faible coût aux familles qui éprouvent des difficultés financières et aux élèves du primaire et du secondaire, afin d'y inclure les Canadiens vivant avec un handicap. Ce sont dorénavant plus de 68 000 membres de familles à faible revenu et personnes handicapées qui bénéficient d'un accès à Internet haute vitesse à faible coût en Colombie-Britannique, en Alberta et au Québec. Dans le même ordre d'idées, nous avons déployé le programme Mobilité pour l'avenir dans toutes les provinces du Canada et nous offrons maintenant un téléphone intelligent et un forfait de données sans frais à plus de 20 000 jeunes devant quitter leur foyer d'accueil. De plus, nous avons distribué plus de 350 000 masques à l'effigie de TELUS pour aider les Canadiens à rester en sécurité pendant la pandémie et amassé près de 400 000 \$ cette année au profit de la Fondation TELUS pour un futur meilleur afin de soutenir des initiatives de santé liées à la COVID-19. Les fervents efforts déployés par les équipes de TELUS pour protéger et soutenir nos collectivités et nos clients ont été soulignés par le *Wall Street Journal*, qui a classé TELUS au 29^e rang dans son palmarès des 100 sociétés les mieux gérées dans le monde sur le plan de la durabilité, et au 15^e rang mondial dans la sous-catégorie du sociocapitalisme. TELUS est la seule entreprise de télécommunication et l'une des trois seules sociétés canadiennes dans ce palmarès mondial, un autre exemple venant confirmer notre leadership en sociocapitalisme et la confiance que les Canadiens peuvent avoir envers l'équipe TELUS, même dans les moments les plus difficiles. »

« Au troisième trimestre, TELUS a encore une fois affiché d'excellents résultats opérationnels et financiers dans un contexte sans précédent pour tous, a affirmé Doug French, vice-président à la direction et chef des services financiers. Nos résultats du troisième trimestre soulignent l'efficacité de notre accent stratégique sur la croissance rentable de la clientèle, notre portefeuille d'actifs solides et différenciés ciblant des marchés verticaux à croissance élevée et l'importance accordée à l'efficacité opérationnelle et à l'accroissement des marges. »

« Nous nous sommes efforcés d'afficher un solide bilan afin de maintenir notre souplesse financière dans une conjoncture économique mondiale incertaine, a poursuivi M. French. En octobre, nous avons profité des conditions avantageuses sur le marché du crédit pour effectuer une émission obligataire de 500 millions de dollars à un taux attrayant de 2,05 pour cent, soit le taux d'intérêt le plus faible pour une émission de 10 ans d'une société canadienne dont la cote est BBB. Notre taux d'intérêt moyen pondéré sur les dettes à long terme est de 3,85 pour cent, en baisse par rapport à 3,98 pour cent il y a un an, et leur durée moyenne jusqu'à l'échéance est de presque 13 ans. Notre excellente situation financière nous permet de poursuivre nos initiatives de croissance stratégique et réfléchie, notamment l'acquisition de Lionbridge AI annoncée aujourd'hui et celle d'AFS Technologies, qui stimulent la croissance à long terme de TELUS. »

« À l'approche du dernier trimestre de l'année et de 2021, nous sommes en bonne posture pour maintenir notre lancée sur le plan opérationnel de cette année, en tirant des leçons importantes de la pandémie pour améliorer notre stratégie de mise en marché et pour appuyer nos efforts visant à maintenir la capacité avérée de TELUS à produire d'excellents résultats trimestre après trimestre. En misant sur notre portefeuille d'actifs supérieurs et hautement différenciés, nous continuons de mettre l'accent sur une croissance durable du flux de trésorerie disponible, ce qui favorisera les remises de capital régulières tout au long de notre programme de croissance du dividende de longue date et axé sur la transparence. Malgré la conjoncture difficile, nous visons une croissance stable du BAIIA pour l'année 2020 en entier, ainsi qu'un excellent flux de trésorerie disponible qui devrait se situer dans la tranche inférieure de notre fourchette cible initiale », a conclu M. French.

Pendant le trimestre, nous avons ajouté 285 000 nouveaux abonnés des services mobiles, des services Internet, des services de télévision et des services de sécurité, soit une hausse de 27 000 abonnés par rapport au même trimestre de l'exercice précédent. Les pertes d'abonnés des services vocaux résidentiels, soit 8 000 abonnés, ont augmenté de 4 000 abonnés par rapport à la même période de l'exercice précédent, ce qui porte le nombre total de mises en service nettes à 277 000. Les mises en service nettes comprenaient 111 000 téléphones mobiles et 87 000 appareils mobiles connectés, ainsi que 50 000 clients des services Internet, 19 000 clients des services de télévision et 18 000 clients des services de sécurité. Le nombre total d'abonnés des services mobiles de TELUS, qui se chiffre à 10,6 millions, a augmenté de 4,9 pour cent au cours des 12 derniers mois en raison d'une hausse de 2,3 pour cent du nombre d'abonnés ayant un téléphone mobile, qui se chiffre à 8,9 millions, et d'une hausse de 20,3 pour cent du nombre

d'abonnés ayant un appareil mobile connecté, qui se chiffre à plus de 1,7 million. De plus, le nombre de connexions Internet a augmenté de 7,2 pour cent au cours des 12 derniers mois et se situe près de 2,1 millions de clients. Le nombre d'abonnés des services de télévision a connu une hausse de 4,4 pour cent pour s'établir à 1,2 million et la clientèle des services de sécurité a connu une hausse pour atteindre 684 000.

Le flux de trésorerie disponible de 161 millions de dollars pour le trimestre a diminué de 159 millions de dollars par rapport à la même période de l'exercice précédent, surtout en raison de la hausse des versements d'impôt, car plusieurs autorités gouvernementales ont autorisé le report des versements d'impôt des deux premiers trimestres de 2020 au troisième trimestre de 2020 compte tenu de la pandémie, et en raison du BAIIA inférieur attribuable aux répercussions de la pandémie. Sans les impôts en espèces, le flux de trésorerie disponible de 359 millions de dollars a reculé de 58 millions de dollars ou 14 pour cent.

Les dépenses en immobilisations consolidées de 741 millions de dollars ont diminué de 0,9 pour cent par rapport à la même période de l'exercice précédent, en raison du calendrier de déploiement de la fibre optique et de la baisse des dépenses liées au réseau 4G. Cette baisse a été compensée en partie par les investissements accrus dans notre réseau 5G, ainsi que les investissements effectués pour améliorer la capacité et la fiabilité des systèmes pendant la pandémie. Grâce à nos investissements continus, nous améliorons la couverture et la vitesse des services mobiles offerts lors du lancement de notre réseau 5G, continuons de relier encore plus de résidences et d'entreprises directement au réseau à fibre optique et appuyons nos efforts relatifs à la fiabilité de nos systèmes et à l'efficacité opérationnelle. En plus d'étendre la portée et les fonctionnalités de nos solutions d'affaires et de soins de santé, ces investissements favorisent la croissance du nombre d'abonnés des services Internet, des services de télévision et des services de sécurité, et permettent de répondre à la demande de vitesses Internet supérieures de la part des clients.

À la fin du trimestre, le réseau TELUS PureFibre couvrait environ 2,41 millions d'adresses ou 78 pour cent des adresses ayant accès à notre service haute vitesse à large bande, grâce à une hausse d'environ 270 000 adresses au cours des 12 derniers mois. De plus, le 30 septembre 2020, notre réseau 5G couvrait plus de 7,3 millions de Canadiens, soit presque 20 pour cent de la population du pays. À la fin du troisième trimestre, notre réseau 5G était accessible dans 24 villes, et nous comptons faire passer ce nombre à 50 collectivités au total d'ici la fin de 2020.

Pour le trimestre, le bénéfice net de 321 millions de dollars représente une baisse de 27 pour cent par rapport à la même période de l'exercice précédent et le bénéfice par action (BPA) de base de 0,24 \$ représente une baisse de 33 pour cent. Ces baisses reflètent les nombreuses conséquences de la pandémie de COVID-19, une augmentation de l'amortissement découlant de la croissance des immobilisations, y compris les acquisitions, le recul des services vocaux et de données filaires traditionnels, ainsi que la hausse des coûts de restructuration et autres coûts non liés à la main-d'œuvre.

Si l'on exclut les coûts de restructuration et autres coûts, les redressements d'impôt, les pertes associées à la période résiduelle des baux et la quote-part des pertes se rapportant aux coentreprises immobilières, ainsi qu'une prime de remboursement anticipé de la dette à long terme au troisième trimestre de 2019, le bénéfice net ajusté de 356 millions de dollars a diminué de 22 pour cent par rapport à l'exercice précédent, tandis que le BPA de base ajusté de 0,28 \$ a connu une baisse de 28 pour cent.

Le point sur la COVID-19

Le 23 septembre 2020, environ huit mois après le premier cas de COVID-19 signalé au Canada, le premier ministre a déclaré qu'une deuxième vague de COVID-19 frappait déjà la majeure partie du pays. Depuis le début de la pandémie, nous avons tout mis en œuvre pour permettre aux Canadiens de rester connectés tout en assurant la santé, la sécurité et le mieux-être des membres de l'équipe, des clients et des collectivités. L'équipe de la haute direction continue de suivre les conseils du Comité de gestion des opérations d'urgence (CGOU) et du comité consultatif des questions médicales de TELUS.

La pandémie a eu des répercussions sur nos activités et notre situation financière. Selon nos prévisions, bon nombre de ces tendances se poursuivront au quatrième trimestre de 2020 et en 2021. Alors que la pandémie se poursuit, nous continuons de prendre différentes mesures visant à atténuer les effets négatifs, notamment des initiatives de réduction des coûts et des occasions d'augmentation des marges.

À la fin du deuxième trimestre de 2020, nous avons entrepris la réouverture de nos boutiques traditionnelles qui étaient fermées en raison de la pandémie. Le 31 juillet 2020, la plupart d'entre elles étaient rouvertes. Même si la crise sanitaire a eu une incidence négative sur les mises en service et l'achalandage général des boutiques, les mises en service brutes des services mobiles se sont avérées résilientes et n'ont été que légèrement plus faibles qu'au cours des exercices précédents, car nous avons réussi à tirer parti de nos actifs numériques pour stimuler les activités de croissance et de rétention de la clientèle. Compte tenu de la réouverture des boutiques dans le secteur des services mobiles peu avant le troisième trimestre de 2020, l'intensité de la période promotionnelle saisonnière du troisième trimestre a été exacerbée par la demande accumulée en raison des fermetures de magasin permanentes et temporaires au deuxième trimestre de 2020. Par conséquent, le taux de désabonnement a commencé à revenir au point où il était avant la pandémie. Nous avons enregistré une baisse des produits tirés de l'itinérance des services mobiles en raison de la fermeture des frontières et de la diminution des voyages des clients. Nous anticipons que les baisses des produits tirés de l'itinérance dureront tout au long de la crise sanitaire, tant que la fermeture des frontières, notamment celle entre le Canada et les États-Unis, et la diminution des voyages des clients se poursuivront.

En ce qui concerne les petites et moyennes entreprises (PME), nous prévoyons un apport inférieur de nos clients d'affaires, car beaucoup de PME seront sans doute contraintes de fermer leurs portes ou de réduire la portée de leurs activités.

Dans le secteur de la santé, nous avons constaté une amélioration lors de la réouverture de nos cliniques mobiles, mais celles-ci n'ont pas été en mesure d'offrir leur gamme complète de services essentiels compte tenu des restrictions établies afin de protéger les patients pendant la pandémie. De plus, la hausse de la demande de solutions de soins de santé virtuels s'est poursuivie au troisième trimestre de 2020, et nous constatons une demande accrue à l'égard de nos solutions de télésoins à domicile dans certaines provinces, ainsi que du Compagnon Santé connectée^{MC} de TELUS Santé, qui permet aux Canadiens d'avoir accès à un soutien d'urgence en tout temps.

TELUS International (TI) a été touchée par des restrictions temporaires dans certains centres, mais est parvenue à atténuer ces répercussions en outillant rapidement les membres de l'équipe pour leur permettre de soutenir les clients à partir de la maison et dans d'autres lieux de travail adaptés. Certains clients de TI continuent d'éprouver des difficultés, surtout ceux qui évoluent dans le secteur des voyages et de l'hébergement, mais la diminution des activités de ces clients a été compensée par l'augmentation des activités des clients dans les secteurs du jeu, des médias et de la livraison de repas en ligne. Tandis que certains centres de service ont commencé à accueillir un plus grand nombre de membres de l'équipe, TI prévoit le retour progressif de la majorité de son équipe si cela est jugé sécuritaire par les autorités sanitaires et les gouvernements locaux et selon les conseils du comité consultatif des questions médicales de TELUS et ses meilleures pratiques.

Au troisième trimestre de 2020, les rentrées de fonds provenant des clients se sont redressées progressivement par rapport aux baisses enregistrées précédemment au deuxième trimestre de 2020. Nous croyons que les programmes d'aide gouvernementale conçus pour soutenir les particuliers et les entreprises, ainsi que la reprise des activités de recouvrement, ont été des facteurs déterminants ayant contribué à l'amélioration des rentrées de fonds durant le troisième trimestre.

En plus des répercussions financières décrites ci-dessus, nous avons continué de prendre différentes mesures pour soutenir la collectivité pendant cette période difficile. En tant que chef de file mondial du capitalisme social, TELUS s'est engagée à investir 20 millions de dollars pour renforcer les capacités du système de santé public et soutenir les collectivités vulnérables pendant et après la pandémie de COVID-19. Voici un aperçu des mesures que nous prenons :

- Nous avons fait don de plus de 14 000 appareils mobiles avec forfaits gratuits – une valeur supérieure à 9 millions de dollars – à plus de 325 organismes, afin d'aider les patients hospitalisés atteints de la COVID-19 à garder le contact avec leurs proches et de permettre à des aînés isolés et d'autres Canadiens vulnérables à communiquer avec des professionnels de la santé et d'autres services sociaux.
- Nous avons élargi le programme Mobilité pour l'avenir à l'échelle nationale, de sorte qu'il est désormais offert à plus de 20 000 jeunes adultes quittant leur foyer d'accueil.
- Grâce à un don supplémentaire de 250 000 \$ de la Fondation TELUS pour un futur meilleur, nous avons transformé la vocation des cliniques mobiles de Santé pour l'avenir de TELUS afin d'appuyer les efforts de lutte contre la COVID-19. Elles ont ainsi réalisé près de 10 000 tests de dépistage.
- Nous avons rapidement donné accès au programme Internet pour l'avenir à des élèves dans le besoin de la maternelle à la 12^e année de la Colombie-Britannique et de l'Alberta, afin qu'ils puissent apprendre en toute sécurité à la maison.
- Nous avons élargi le programme Internet pour l'avenir à 200 000 personnes handicapées qui reçoivent des prestations pour invalidité en Colombie-Britannique, en Alberta et au Québec.
- Nous avons remis des subventions de la Fondation TELUS pour un futur meilleur totalisant plus de 2 millions de dollars à 24 partenaires caritatifs à l'échelle nationale pour appuyer les soins de santé pendant la pandémie, dont le London Health Sciences Centre, la Fondation du Centre hospitalier de l'Université de Montréal, le Manitoba Health Sciences Centre et la Fondation du Centre de toxicomanie et de santé mentale (CAMH).
- Nous avons fait un don de 5 millions de dollars à près de 500 organismes de bienfaisance locaux qui œuvrent aux premières lignes pendant la pandémie, dont la Pacific Immigrant Resources Society, la Urban Society for Aboriginal Youth, Covenant House Toronto et la Fondation de l'Institut de gériatrie de Montréal, pour leur permettre de poursuivre leur travail essentiel auprès de populations variées.
- Nous avons versé un million de dollars, à la Sunnybrook Hospital Foundation et à la Fondation du Centre universitaire de santé McGill notamment, en appui à des travaux de recherche de calibre mondial liés à la crise de santé publique.
- Nous avons permis aux Canadiens de se protéger grâce à la vente de 50 000 masques à l'effigie des animaux-vedettes de TELUS, dont tous les profits ont été versés à la Fondation TELUS pour un futur meilleur.
- Nous avons remis un sac à dos rempli de fournitures scolaires essentielles et de masques réutilisables à 13 000 jeunes Canadiens en vue d'un retour en classe sécuritaire et réussi.
- Nous avons appuyé la lutte contre la crise de santé publique au moyen d'un don unique de la direction : Darren Entwistle, président et chef de la direction de TELUS, a versé 400 000 \$ de son salaire au profit d'hôpitaux, de centres de santé communautaire et de projets de recherche essentiels sur la COVID-19 à l'échelle du Canada. De plus, la Fondation de la famille Entwistle a effectué un don supplémentaire de 150 000 \$ pour optimiser l'engagement de l'équipe TELUS à appuyer les soins de santé au Canada et à aider les personnes les plus touchées par la COVID-19. Le don philanthropique de M. Entwistle et de la Fondation de la famille Entwistle comprend :
 - une somme de 100 000 \$ versée au BC Women's Hospital + Health Centre Foundation en mai pour financer une technologie de soins virtuels;
 - une somme de 100 000 \$ versée à la Fondation du Centre universitaire de santé McGill en juin pour permettre aux patients dans les unités de soins intensifs de communiquer virtuellement avec leurs proches;
 - une somme de 100 000 \$ versée à la Covenant Health Foundation en Alberta, en juillet, pour aider les personnes âgées isolées et vulnérables; et
 - une somme de 100 000 \$ versée à la Sunnybrook Hospital Foundation en Ontario, en août, pour remédier de toute urgence à la hausse alarmante du nombre de suicides pendant la pandémie.

Pour voir une analyse approfondie des répercussions de la pandémie de COVID-19 sur l'environnement dans lequel nous évoluons, consultez la section 1.2 de notre rapport de gestion du troisième trimestre de 2020.

Aperçu des résultats financiers consolidés

En dollars canadiens et en millions, sous réserve des notes ci-dessous et à moins d'indication contraire (non audités)	Trimestre clos le 30 septembre		Variation en pourcentage
	2020	2019	e
Produits d'exploitation	3 981	3 697	7,7
Dépenses d'exploitation avant amortissement	2 591	2 263	14,5
BAlIA ⁽¹⁾	1 390	1 434	(3,1)
BAlIA ajusté ⁽¹⁾⁽²⁾	1 456	1 463	(0,6)
Bénéfice net	321	440	(27,0)
Bénéfice net ajusté ⁽¹⁾	356	458	(22,3)
Bénéfice net attribuable aux actions ordinaires	307	433	(29,1)
BPA de base ⁽³⁾ (en dollars)	0,24	0,36	(33,3)
BPA de base ajusté ⁽¹⁾⁽³⁾ (en dollars)	0,28	0,39	(28,2)
Dépenses en immobilisations ⁽⁴⁾	741	748	(0,9)
Flux de trésorerie disponible ⁽¹⁾	161	320	(49,7)
Connexions d'abonnés totales ⁽⁵⁾ (en milliers)	15 719	14 500	8,4

- (1) Le BAlIA, le BAlIA ajusté, le bénéfice net ajusté, le BPA de base ajusté et le flux de trésorerie disponible sont des mesures non définies par les PCGR qui n'ont pas de signification normalisée prescrite par les IFRS de l'IASB. Pour obtenir des définitions et des explications approfondies de ces mesures, consulter la rubrique « Mesures non soumises aux principes comptables généralement reconnus et autres mesures financières » du présent communiqué.
- (2) Le BAlIA ajusté des troisièmes trimestres de 2020 et de 2019 exclut les coûts de restructuration et autres coûts de 58 millions de dollars et 29 millions de dollars, respectivement, ainsi que les pertes associées à la période résiduelle des baux et la quote-part des pertes se rapportant aux coentreprises immobilières de 8 millions de dollars au troisième trimestre de 2020.
- (3) Le 17 mars 2020, les actionnaires de TELUS ont reçu une action supplémentaire pour chaque action détenue à la date de clôture, soit le 13 mars 2020. Tous les renseignements concernant les actions en circulation et les montants par action qui figurent dans le présent communiqué pour les périodes antérieures au 17 mars 2020 tiennent compte de l'application rétroactive du fractionnement des actions à raison de deux pour une.
- (4) Les dépenses en immobilisations englobent les actifs achetés, à l'exclusion des actifs loués faisant l'objet d'un droit d'utilisation, mais pas encore payés et, par conséquent, diffèrent des paiements en trésorerie au titre des immobilisations, excluant les licences de spectre, tels qu'ils sont déclarés dans les états financiers consolidés intérimaires. Voir la *note 31* des états financiers consolidés intérimaires pour en savoir plus.
- (5) La somme des abonnés actifs ayant un téléphone mobile, des abonnés actifs ayant un appareil mobile connecté, des abonnés actifs des services Internet, des abonnés actifs des services vocaux résidentiels, des abonnés actifs des services de télévision et des abonnés actifs des services de sécurité est mesurée à la fin des périodes respectives selon les renseignements provenant des systèmes de facturation et d'autres systèmes sources. Le 31 décembre 2019, le nombre de connexions d'abonnés des services de sécurité a été haussé afin d'inclure environ 490 000 abonnés découlant de l'acquisition de Services de sécurité ADT Canada, inc. (ADT Canada) effectuée le 5 novembre 2019. Au cours du troisième trimestre de 2020, nous avons ajusté le nombre cumulé de connexions d'abonnés pour ajouter environ 31 000 abonnés des services de sécurité découlant d'une acquisition d'entreprise.

Faits saillants des activités du troisième trimestre de 2020

Comme il est indiqué à la section 1.2 de notre rapport de gestion du troisième trimestre de 2020, la pandémie de COVID-19, qui s'est déclarée au cours du premier trimestre de 2020, a continué d'avoir une incidence omniprésente à l'échelle mondiale tout au long du troisième trimestre de 2020. En raison de la nature de la pandémie et de l'incertitude relative à son ampleur, il est impossible d'estimer sa durée et le délai de reprise à l'heure actuelle. Par conséquent, les résultats présentés ci-dessous pourraient ne pas refléter les tendances futures, car la pandémie de COVID-19 empêche nos clients et nous-mêmes de poursuivre nos activités normales dans certains secteurs, même si nous adaptons constamment nos façons de faire pour continuer d'accorder la priorité aux clients et de mener à bien notre vocation sociale.

Services mobiles de TELUS

- Les produits d'exploitation externes provenant du secteur mobile ont été essentiellement stables par rapport à l'année précédente, car les produits tirés de l'équipement et d'autres services ont augmenté de 7,5 pour cent. Cette hausse a cependant été compensée par la baisse des produits d'exploitation tirés du réseau, comme il est indiqué ci-dessous.
- Les produits d'exploitation tirés du réseau ont diminué de 46 millions de dollars, ou 2,9 pour cent, ce qui témoigne d'une baisse de 5,0 pour cent du PMAA lié aux téléphones mobiles, comme il est indiqué ci-dessous, compensée en partie par une hausse de 4,9 pour cent du nombre d'abonnés au cours des 12 derniers mois.
- Les produits tirés de l'équipement et d'autres services ont augmenté de 38 millions de dollars ou 7,5 pour cent, grâce à la proportion accrue de téléphones intelligents à valeur supérieure parmi les ventes d'unités aux ajouts bruts et d'unités de rétention.
- La facturation moyenne par appareil d'abonné (FMAA) liée aux téléphones mobiles était de 71,39 \$, ce qui constitue une baisse de 4,9 pour cent. Cette diminution est attribuable aux répercussions de la pandémie de COVID-19 : i) la baisse considérable des produits tirés de l'itinérance en raison de la modification des comportements des clients découlant des restrictions de déplacement; ii) la fermeture temporaire d'environ 90 pour cent de nos boutiques traditionnelles à compter de mars 2020 et pendant la majeure partie du deuxième trimestre, ce qui a empêché des occasions de changement d'appareil et de passage à des forfaits de niveau supérieur ou de sélection de tels forfaits; iii) des baisses de l'utilisation de données facturables, car plus de gens sont restés à la maison et ont utilisé leurs appareils mobiles sur leur réseau Wi-Fi. La FMAA liée aux téléphones mobiles a aussi été touchée par la diminution continue de l'utilisation des données facturables et les pressions concurrentielles sur le prix des forfaits de base au cours de la période visée et des périodes antérieures. La baisse de la FMAA liée aux téléphones mobiles a été partiellement compensée par une croissance attribuable à nos offres combinées (programme de financement d'appareil Paiements faciles, forfaits Sans tracas avec données à volonté et Rabais famille TELUS) lancées au début du troisième trimestre de 2019, qui incitent les clients à opter pour des forfaits avec données à volonté ou des forfaits comprenant de plus gros lots de données, et pour des téléphones intelligents de valeur supérieure.
- Le produit moyen par appareil d'abonné (PMAA) lié aux téléphones mobiles était de 58,54 \$ au troisième trimestre de 2020, ce qui constitue une baisse de 5,0 pour cent. Le PMAA lié aux téléphones mobiles a été touché par les mêmes facteurs indiqués ci-dessus pour la FMAA liée aux téléphones mobiles, sauf les suivants : i) le programme de financement d'appareil Paiements faciles de TELUS; ii) avant ce programme, les appareils subventionnés; iii) les changements d'appareil visés par une entente.
- Le taux de désabonnement lié aux téléphones mobiles était de 0,99 pour cent, par rapport à 1,09 pour cent pour la même période de l'exercice précédent, ce qui reflète la réduction du nombre de clients qui changent de fournisseur de services de télécommunication pendant la pandémie de COVID-19. Cette baisse découle aussi du succès de nos offres (programme de financement d'appareil Paiements faciles, forfaits Sans tracas avec données à volonté, Option retour^{MC} et Rabais famille TELUS), de nos initiatives visant à accorder la priorité aux clients, de nos programmes de rétention de la clientèle et de l'excellente qualité de notre réseau.
- Les mises en service brutes de téléphones mobiles se sont établies à 370 000, ce qui correspond à une baisse de 18 000 par rapport à la même période de l'exercice précédent. Cette baisse est attribuable à la diminution des mises en service effectuées par les voyageurs en raison des restrictions frontalières. Elle a plus que compensé la hausse des mises en service découlant de la croissance de la population canadienne, du succès des offres promotionnelles et de l'élargissement des réseaux de distribution, notamment les capacités améliorées de nos canaux numériques.
- Le nombre total de mises en service nettes était de 198 000, par rapport à 193 000 l'année précédente. Les mises en service nettes de téléphones mobiles se sont chiffrées à 111 000 au troisième trimestre de 2020, un résultat stable par rapport à l'année précédente. Les mises en service nettes d'appareils mobiles connectés se sont établies à 87 000, par rapport à 82 000 au troisième trimestre de 2019, puisque la demande accrue de solutions d'Internet des objets a été compensée partiellement par la diminution du nombre de mises en service nettes de tablettes.
- Le BAIIA de 945 millions de dollars a diminué de 25 millions de dollars ou 2,6 pour cent, tandis que le BAIIA ajusté de 961 millions de dollars a diminué de 15 millions de dollars ou 1,6 pour cent par rapport à l'année dernière, compte tenu des répercussions de la pandémie de COVID-19, notamment la baisse des produits tirés des services d'itinérance découlant des restrictions de déplacement, la fermeture temporaire d'environ 90 pour cent de nos boutiques traditionnelles et des baisses de l'utilisation

facturable, car plus de gens sont restés à la maison et ont utilisé leurs appareils mobiles sur leur réseau Wi-Fi. Ces baisses ont été compensées en partie par les programmes d'amélioration de la rentabilité, la hausse des gains associés aux ventes d'actifs et une hausse du nombre d'abonnés.

Services filaires de TELUS

- Les produits d'exploitation externes ont augmenté de 285 millions de dollars ou 18 pour cent, surtout en raison de la croissance des produits tirés des services de données, comme il est indiqué ci-dessous.
- La croissance de 23 pour cent des produits tirés des services de données a été stimulée par une hausse des produits d'exploitation provenant de différentes solutions de notre gamme diversifiée, notamment le service à la clientèle et les services d'affaires de TI – ce qui englobe l'acquisition de Compétence Call Center (CCC) durant le premier trimestre de cette année. La hausse des produits d'exploitation est aussi attribuable à la croissance des services de technologie intelligente (y compris la sécurité) résidentielle et commerciale, ce qui englobe la contribution associée à l'acquisition d'ADT Canada au quatrième trimestre de 2019, et à la croissance des services Internet et de données de troisième vague. De plus, cette croissance a été stimulée par la hausse des produits tirés de nos solutions de soins virtuels. Celle-ci a été partiellement restreinte par les répercussions de la pandémie de COVID-19, notamment une baisse des produits tirés du secteur de la santé principalement attribuable à l'arrêt temporaire des services non essentiels dans nos cliniques traditionnelles Medisys et Copeman, à la réduction des demandes de règlement au titre des régimes d'assurance maladie, ainsi qu'à la baisse des produits tirés des clients d'affaires, qui ont dû réaffecter leurs ressources. La croissance des produits tirés des services de données a aussi été amoindrie par le déclin continu des produits tirés des services de données traditionnels.
- Le nombre net de nouveaux abonnés du service Internet, soit 50 000 abonnés, a augmenté de 18 000 en raison de la demande soutenue de services PureFibre de la part des clients consommateurs et d'affaires, qui peuvent rester connectés grâce à l'éventail d'options d'installation que nous offrons, et de la réduction du taux de désabonnement des clients découlant de nos initiatives visant à accorder la priorité aux clients, de nos programmes de rétention de la clientèle, du succès de nos offres de regroupement de services et de la réduction du nombre de clients qui changent de fournisseur de services de télécommunication dans le cadre de la pandémie de COVID-19. De plus, nous avons poursuivi nos efforts visant à relier des résidences et des entreprises directement à notre réseau à fibre optique.
- Le nombre net de nouveaux abonnés des services de télévision, soit 19 000 abonnés, est demeuré stable par rapport à l'année précédente, surtout en raison de nos efforts soutenus en matière de rétention de la clientèle, du succès de nos offres de regroupement de services et de la réduction du nombre de clients qui changent de fournisseur dans le cadre de la pandémie. Ces facteurs ont été compensés par la diminution des mises en service brutes découlant de la présence accrue des services de diffusion vidéo en continu.
- Le nombre net de nouveaux abonnés des services de sécurité, soit 18 000 abonnés, a augmenté de 4 000 grâce à une solide croissance interne liée à l'éventail d'options d'installation que nous offrons pour permettre aux clients de rester connectés, et à la demande relative aux offres de regroupement de services.
- Les pertes nettes d'abonnés aux services vocaux résidentiels se sont chiffrées à seulement 8 000 abonnés, une baisse de 4 000 abonnés par rapport à la même période de l'exercice précédent. Il s'agit des pertes nettes trimestrielles les plus faibles enregistrées depuis 2004. Les pertes d'abonnés des services vocaux résidentiels confirment la tendance consistant à remplacer ces services par des services mobiles et Internet. Ces pertes sont partiellement atténuées par notre réseau à fibre optique en pleine expansion, les occasions de regroupement de services et nos efforts soutenus en matière de rétention de la clientèle, y compris nos offres à prix inférieur.
- Le BAIIA de 445 millions de dollars a diminué de 19 millions de dollars ou 4,1 pour cent. Le BAIIA ajusté de 495 millions de dollars a augmenté de 8 millions de dollars ou 1,6 pour cent. Cette hausse est attribuable aux facteurs suivants : contribution supérieure de TI découlant de l'acquisition de CCC, de l'expansion de la gamme de services offerts aux clients existants et de la croissance de la clientèle; croissance des services de technologie intelligente (y compris la sécurité) résidentielle et commerciale découlant des acquisitions d'entreprises et de l'accroissement des services offerts; hausse des marges sur les services Internet. Cette croissance a été compensée partiellement par la hausse des charges au titre des avantages sociaux des employés, la hausse des coûts d'exploitation et d'administration

associés aux acquisitions d'entreprises et à la croissance de TI, la baisse des marges sur les services de télévision en raison de la diminution des produits d'exploitation par client et de l'augmentation des coûts liés au contenu, ainsi que la contribution au BAIIA inférieure des services vocaux et de données traditionnels. Dans le secteur de la santé, nous avons enregistré une croissance des solutions de soins de santé virtuels, laquelle a été compensée en grande partie par la hausse des coûts liés aux produits visant à stimuler la croissance, la contribution inférieure de nos cliniques traditionnelles Medisys et Copeman, ainsi que la réduction des demandes de règlement au titre des régimes d'assurance-maladie, qui découle des répercussions persistantes de la pandémie de COVID-19 sur la reprise des activités.

Déclaration de dividende

Le conseil d'administration de TELUS a déclaré un dividende trimestriel de 0,3112 \$ par action sur les actions ordinaires émises et en circulation de la Société. Ce dividende sera versé le 4 janvier 2021 aux détenteurs inscrits à la clôture des marchés le 11 décembre 2020. Ce dividende du quatrième trimestre représente une augmentation de 6,8 pour cent par rapport au dividende trimestriel de 0,29125 \$ versé le 2 janvier 2020. Il s'agit en outre de la dix-neuvième hausse de dividende depuis que TELUS a annoncé son programme pluriannuel de croissance du dividende en mai 2011.

TELUS annonce l'acquisition de Lionbridge AI par l'intermédiaire de TELUS International (TI)

Le 6 novembre 2020, TELUS a annoncé la conclusion d'une entente visant l'acquisition de Lionbridge AI, un fournisseur mondial de premier plan de solutions de plateforme d'annotation et de données de formation collaboratives utilisées dans l'élaboration d'algorithmes d'intelligence artificielle (IA) qui permettent l'apprentissage machine, pour environ 1,2 milliard de dollars (environ 935 millions de dollars américains), par l'intermédiaire de TI. En tant que division de Lionbridge Technologies, Inc., une société privée faisant partie du groupe d'entreprises de H.I.G. Capital qui évolue dans le secteur depuis plus de 20 ans, Lionbridge AI est l'un des deux seuls fournisseurs de services gérés d'annotation de données et de données de formation d'envergure internationale sur la planète. L'annotation des données est le processus essentiel d'étiquetage des données afin qu'elles puissent être utilisées par les systèmes d'IA. Lionbridge AI procède à l'annotation des données incluses dans des textes, des images, des vidéos et des fichiers audio dans plus de 300 langues et dialectes pour les plus grandes entreprises technologiques au monde dans les domaines des médias sociaux, de la recherche, du commerce de détail et des services mobiles.

TELUS fait l'acquisition d'AFS Technologies

Le 19 août 2020, nous avons acquis la totalité d'AFS Technologies Inc., une entreprise dont les activités sont complémentaires à nos activités technologiques actuelles qui fournit des solutions logicielles de promotion commerciale et de gestion de la chaîne d'approvisionnement à des entreprises de biens de consommation courante, à des distributeurs d'aliments et à des producteurs alimentaires, pour environ 315 millions de dollars. Nous avons effectué cet investissement dans le but d'assurer la croissance du secteur des solutions de données intelligentes.

Faits saillants de la Société

Au nom de ses clients, de ses actionnaires et de son équipe, TELUS contribue à l'économie canadienne et investit de façon importante dans les collectivités qu'elle sert et où vivent et travaillent les membres de son équipe. Par exemple :

- En payant, recueillant et versant plus de 1,6 milliard de dollars en taxes et impôts pendant les trois premiers trimestres de 2020 au profit des gouvernements fédéral, provinciaux et municipaux au Canada. Ce montant est constitué d'impôts sur le bénéfice des sociétés, de taxes de vente, d'impôts fonciers, de la part de l'employeur des cotisations sociales et de divers droits réglementaires. En tenant compte des remises visant le spectre, nous avons versé plus de 33 milliards de dollars en taxes et en droits relatifs au spectre depuis 2000.
- En investissant plus de 2,2 milliards de dollars sous forme de dépenses en immobilisations, principalement dans les collectivités de partout au Canada, au cours des trois premiers trimestres de 2020, et environ 44 milliards de dollars depuis 2000.
- En engageant des dépenses d'exploitation de 5,9 milliards de dollars pendant les trois premiers trimestres de 2020, notamment par l'achat d'environ 4,2 milliards de dollars de produits et services.

Depuis 2000, nous avons dépensé respectivement 129 milliards de dollars et 87 milliards de dollars dans ces secteurs.

- En versant aux membres de l'équipe des salaires totalisant 2,3 milliards de dollars pendant les trois premiers trimestres de 2020, dont 120 millions de dollars en cotisations sociales. Depuis 2000, TELUS a versé un total de 50 milliards de dollars en salaires aux membres de l'équipe.
- En versant, en quatre versements trimestriels effectués entre le début de l'exercice et le 6 novembre 2020, environ 1,5 milliard de dollars en dividendes aux actionnaires particuliers, aux détenteurs de fonds communs de placement, aux pensionnés et aux investisseurs institutionnels. Depuis 2004, nous avons distribué 18,8 milliards de dollars aux actionnaires au moyen de nos programmes de dividendes et de rachats d'actions, dont 13,6 milliards de dollars en dividendes, représentant 15 \$ par action.

Accès à l'information sur les résultats trimestriels

Les investisseurs, les représentants des médias et toute autre personne intéressée peuvent consulter ce communiqué sur les résultats trimestriels, le rapport de gestion, les diapositives sur les résultats trimestriels, la version audio et la transcription de la webdiffusion à l'intention des investisseurs, ainsi que des renseignements financiers supplémentaires à telus.com/investors.

La conférence téléphonique de TELUS sur les résultats du troisième trimestre de 2020 est fixée au **vendredi 6 novembre 2020 à 12 h, HE (9 h, HP)** et comprendra un exposé suivi d'une période de questions avec les analystes. Les parties intéressées peuvent accéder à la webdiffusion à telus.com/investors. Un enregistrement audio sera accessible environ 60 minutes après la téléconférence, et jusqu'au 6 décembre 2020, au 1-855-201-2300. Veuillez utiliser le numéro de référence 1252440# et le code d'accès 77377#. La webdiffusion sera également archivée à telus.com/investors, et la transcription sera affichée sur le site web après quelques jours ouvrables.

Mises en garde concernant les énoncés prospectifs

Le présent communiqué contient des énoncés prospectifs relatifs aux événements à venir ainsi qu'au rendement financier et opérationnel de TELUS Corporation. « TELUS » et « nous » désignent aux présentes TELUS Corporation ainsi que, si le contexte s'y prête ou l'exige, les filiales de celle-ci.

Les énoncés prospectifs comprennent tout énoncé non fondé sur des faits passés. Ils portent entre autres sur nos objectifs et les stratégies déployées pour les atteindre, nos cibles, nos perspectives, notre actualité, nos plans et nos attentes à l'égard des répercussions de la pandémie de COVID-19 et des mesures prises pour y faire face, nos attentes actuelles à l'égard de notre capacité à afficher une croissance stable du BAIIA pour 2020 et un flux de trésorerie disponible annuel se situant dans la tranche inférieure de notre fourchette cible initiale, ainsi que notre programme pluriannuel de croissance du dividende. Les énoncés prospectifs se caractérisent généralement par des mots comme « hypothèse », « but », « prévisions », « objectif », « perspectives », « stratégie », « cible » et autres expressions semblables, par des verbes comme « viser », « anticiper », « croire », « s'attendre à », « s'efforcer », « planifier », « prévoir », « chercher » ou « estimer », ainsi que par l'emploi du conditionnel ou du futur. Ces énoncés sont présentés conformément aux dispositions d'exonération prévues dans les lois sur les valeurs mobilières applicables au Canada et la *Private Securities Litigation Reform Act of 1995* des États-Unis.

Par nature, les énoncés prospectifs présentent des risques et des incertitudes. Ils sont basés sur des hypothèses, relatives entre autres à l'évolution de la situation et des stratégies économiques. Ces hypothèses étant susceptibles de se révéler inexactes, il est possible que nos résultats ou les événements diffèrent sensiblement des prévisions formulées expressément ou implicitement dans les énoncés prospectifs.

En raison du large éventail de conséquences potentielles de la pandémie de COVID-19 et de l'incertitude quant à la durée de celle-ci et aux mesures établies pour limiter la propagation et la transmission de la maladie, il est impossible de prévoir avec exactitude, à la date du présent communiqué, les répercussions sur notre entreprise.

Au cours du troisième trimestre de 2020, le premier ministre du Canada a annoncé qu'une deuxième vague de COVID-19 frappait déjà la majeure partie du pays, comme il est indiqué à la section 1.2 de notre rapport de gestion du troisième trimestre de 2020. En raison de l'incertitude relative à l'ampleur, à la durée et aux répercussions potentielles de cette deuxième vague, nous ne pouvons pas mettre à jour nos perspectives et nos prévisions pour 2020, que nous avons retirées en mai 2020. Les énoncés prospectifs contenus dans le présent communiqué de presse concernant notre capacité à afficher une croissance stable du BAIIA pour 2020 et un flux de trésorerie disponible annuel se situant dans la tranche inférieure de notre fourchette cible initiale sont fondés sur l'hypothèse selon laquelle notre entreprise et la conjoncture économique générale ne changeront pas de façon importante au cours du dernier trimestre de 2020. En plus des risques et incertitudes touchant notre entreprise comme il est indiqué ci-dessous, ces énoncés sont assujettis au risque que l'aide gouvernementale en réponse à la pandémie ne se poursuive pas ou ne soit pas efficace, que la reprise économique en cours stagne et que la conjoncture économique se détériore au Canada et dans d'autres pays ou que la deuxième vague de COVID-19 s'intensifie au-delà des attentes actuelles.

D'autres risques et incertitudes susceptibles de faire en sorte que le rendement ou les événements s'écartent considérablement des énoncés prospectifs figurant aux présentes et dans d'autres documents déposés par TELUS ont entre autres trait à ce qui suit :

- La pandémie de COVID-19, y compris son incidence sur nos clients, sur les membres de notre équipe et sur nos collectivités, ainsi que les changements apportés à nos activités en raison de la pandémie, notamment l'offre et la demande à l'égard des produits et services que nous offrons et les réseaux de distribution au moyen desquels nous offrons ces produits et services.
- Les décisions réglementaires et les changements à la réglementation, y compris les modifications au régime de réglementation en vertu duquel nous exerçons nos activités (dont le calendrier d'annonce ou de mise en œuvre fait l'objet d'incertitudes) ou l'issue des instances, des cas ou des enquêtes liés à son application, lesquels comprennent, sans s'y limiter, ce qui est décrit à la *rubrique 9.1*, « *Faits nouveaux en matière de réglementation et instances réglementaires concernant l'industrie des communications* », du rapport de gestion du troisième trimestre de 2020, notamment : les interventions possibles du

gouvernement afin d'accroître davantage la concurrence, notamment par l'intermédiaire de l'accès de gros obligatoire; les interventions supplémentaires possibles du gouvernement relatives aux tarifs, y compris l'annonce, par le gouvernement fédéral en mars 2020 (laquelle a été réitérée en juin 2020), de mesures visant une réduction de 25 % des tarifs liés aux forfaits mobiles comprenant de 2 Go à 6 Go de données des entreprises de services mobiles nationales, au cours des deux prochaines années; les lois et règlements fédéraux et provinciaux en matière de protection des consommateurs; les modifications apportées aux lois fédérales existantes; les menaces possibles visant l'autorité de réglementation fédérale unitaire en matière de communications; les menaces possibles liées à la capacité du CRTC d'appliquer le Code sur la vente en gros, lequel vise à s'assurer que les entreprises intégrées verticalement traitent de façon équitable les distributeurs de radiodiffusion et les services de programmation concurrents; les mesures réglementaires prises par le Bureau de la concurrence ou par d'autres organismes de réglementation; le spectre et la conformité aux licences, y compris la conformité aux conditions de licence; les modifications apportées aux droits d'utilisation des licences de spectre et les décisions de politique concernant le spectre, notamment les restrictions concernant l'acquisition, la vente, la subordination et le transfert de licences de spectre, le coût, la disponibilité et l'échéancier de libération du spectre, ainsi que les consultations en cours et futures et les décisions concernant l'attribution du spectre; l'incidence, sur nous ainsi que sur d'autres entreprises de télécommunications canadiennes, de mesures gouvernementales ou réglementaires ayant trait à certains pays ou fournisseurs, y compris le décret-loi signé par le président des États-Unis, M. Donald Trump, en vertu duquel le secrétaire du Commerce peut bloquer certaines transactions visant les technologies qui sont réputées constituer des risques pour la sécurité nationale, et l'imposition d'exigences supplémentaires en matière d'octroi de licences liées à l'exportation, à la réexportation et au transfert de biens, de services et de technologies à Huawei Technologies Co. Ltd. et à ses sociétés affiliées non situées aux États-Unis, ainsi que les décisions prises par d'autres gouvernements étrangers; les restrictions concernant la propriété et le contrôle d'actions ordinaires de TELUS par des non-Canadiens et la surveillance continue et la conformité à ces restrictions; les modifications imprévues pouvant être apportées à l'actuel régime sur les droits d'auteur; et notre capacité à nous conformer aux règlements complexes et évolutifs visant le secteur des soins de santé et des appareils médicaux dans les provinces et territoires où nous exerçons des activités, notamment à titre d'exploitant de cliniques de santé.

- L'environnement concurrentiel, y compris notre capacité à assurer la rétention des clients en leur offrant une expérience client améliorée, incluant le déploiement et l'exploitation des infrastructures mobiles et filaires qui ne cessent d'évoluer; l'intense concurrence au chapitre des services mobiles, y compris la capacité des concurrents au sein de l'industrie à conjuguer des services Internet et, dans certains cas, des services mobiles moyennant un seul tarif mensuel groupé ou réduit, avec leurs services de télédiffusion ou leurs services de télévision par satellite existants; le succès remporté par les nouveaux produits et services et les systèmes de soutien comme la sécurité domotique et les services Internet des objets (« IdO ») en ce qui a trait aux appareils connectés à Internet; la concurrence au chapitre des services filaires de transmission de la voix et de données, y compris l'intense rivalité continue touchant tous les services entre les entreprises de télécommunications offrant des services mobiles et filaires, les câblodistributeurs, d'autres entreprises de communications et des entreprises offrant des services par contournement qui, entre autres choses, crée des pressions sur le montant facturé mensuel moyen par abonné (le « MFMA ») des téléphones mobiles actuel et futur, sur les produits mensuels moyens par abonné (les « PMMA ») des téléphones mobiles, sur les frais d'acquisition et de rétention et sur les taux de désabonnement liés à tous les services, comme le font les habitudes d'utilisation des clients, la tendance favorisant les plus importants lots de données ou les tarifs fixes pour les services de transmission de la voix et de données, tels que nos forfaits Sans tracas et les forfaits comparables, les forfaits liés aux services de transmission de la voix et de données et la disponibilité des réseaux Wi-Fi permettant la transmission de données; les fusions et les acquisitions de concurrents au sein de l'industrie; les pressions sur les PMMA et les taux de désabonnement liés aux services Internet et aux services de télévision découlant des conditions du marché, des mesures prises par le gouvernement et des habitudes d'utilisation des clients; les pertes de lignes liées aux services résidentiels de transmission de la voix et de lignes d'affaires d'accès au réseau; les ajouts d'abonnés et les volumes de rétention des abonnés aux services mobiles, aux services de télévision et aux services Internet ainsi que les coûts connexes; notre capacité d'obtenir et d'offrir du contenu en temps opportun au moyen de divers appareils sur les plateformes mobiles et de télévision, à un coût raisonnable, les coûts du contenu par unité ne cessant de croître; l'intégration verticale au sein de l'industrie de la radiodiffusion ayant fait en sorte que des concurrents sont propriétaires de services de contenu de radiodiffusion ainsi que la

mise en application efficace et au moment opportun des balises réglementaires connexes; notre capacité à faire face à la concurrence au chapitre des services à la clientèle et aux entreprises de notre filiale TELUS International, compte tenu de la notoriété des marques de nos concurrents, des regroupements et des alliances stratégiques ainsi que des faits nouveaux en matière de technologie; en ce qui concerne nos services TELUS Santé, de notre capacité à livrer concurrence aux autres fournisseurs de dossiers médicaux électroniques et de produits de gestion d'officine, aux fournisseurs de services d'intégration de systèmes et de services de santé, y compris les concurrents qui offrent une gamme intégrée verticalement de prestation de services de santé, des solutions en TI et des services connexes, de même qu'aux fournisseurs mondiaux qui pourraient accroître leur présence au Canada; et notre capacité à faire croître avec succès notre entreprise offrant des solutions de données intelligentes.

- Le remplacement de la technologie, y compris l'utilisation réduite et la banalisation accrue des services filaires locaux et interurbains de transmission de la voix traditionnels découlant de l'incidence des applications de services par contournement et du remplacement des services mobiles; le recul général du marché en ce qui concerne les services de télévision payés, notamment en raison du piratage de contenu et du vol de signaux, de la prestation accrue aux consommateurs de services vidéo directs par contournement et de l'accroissement des plateformes de distribution de programmation vidéo multichaine virtuelle; l'accroissement du nombre de foyers qui utilisent uniquement des services téléphoniques mobiles ou par Internet; la baisse potentielle du MFMA des téléphones mobiles et des PMMA des services mobiles, en raison notamment du remplacement de la technologie par la messagerie textuelle et les applications de services par contournement; le remplacement par les services Wi-Fi de plus en plus accessibles; ainsi que les technologies perturbatrices, notamment les services par contournement IP tels que les réseaux définis par logiciel dans le marché des affaires, qui pourraient supplanter nos services de transmission de données existants ou donner lieu à une retarification de ces services.
- Les défis relatifs à notre aptitude à déployer la technologie, y compris la demande élevée des abonnés en matière de données qui met à l'épreuve la capacité des réseaux mobiles et la capacité spectrale et qui pourrait entraîner une hausse des coûts liés à la prestation de ces services; notre recours à la technologie de l'information et notre capacité à rationaliser nos systèmes existants; le déploiement et l'évolution des technologies et systèmes à large bande mobiles, y compris les plateformes de distribution vidéo et les technologies de réseau de télécommunications (les initiatives liées aux réseaux à large bande, telles que le déploiement de la fibre optique jusqu'aux locaux de l'abonné [« FTTP »] et le déploiement de petites cellules pour les services mobiles, la technologie mobile 5G et la disponibilité de ressources et notre aptitude à accroître de façon adéquate la capacité du réseau à large bande); notre recours à des ententes de partage de réseau mobile, ce qui a facilité le déploiement de nos technologies mobiles; notre choix de fournisseurs et la capacité de ces derniers à maintenir leurs gammes de produits et à offrir des services à l'égard de ces produits, ce qui pourrait avoir une incidence sur la réussite de la mise à niveau et de l'évolution de la technologie que nous offrons; les contraintes auxquelles les fournisseurs sont exposés et le taux de concentration et de pénétration sur le marché en ce qui concerne des produits tels que l'équipement pour réseaux, les services TELUS TV^{MD} et les appareils mobiles; notre besoin prévu à long terme d'acquérir du spectre additionnel dans le cadre des futures enchères de spectre et auprès de tiers afin de composer avec la demande croissante visant les services de transmission de données et notre capacité à utiliser le spectre que nous acquérons; le déploiement et l'exploitation de nouvelles technologies de réseau filaire à large bande à un coût raisonnable et la disponibilité des nouveaux produits et services lancés à l'aide de ces technologies de réseau ainsi que le succès remporté par ces nouveaux produits et services; la fiabilité du réseau et la gestion des changements; notre déploiement d'outils d'autoapprentissage et d'automatisation, qui pourraient modifier notre façon d'interagir avec les clients.
- Le niveau des dépenses d'investissement et les décaissements possibles aux fins de l'acquisition de licences de spectre dans le cadre d'enchères ou de l'achat de ces licences auprès de tiers ont une incidence sur les facteurs suivants et sont touchés par ces facteurs : nos initiatives liées aux services à large bande, y compris le branchement direct de plus de foyers et d'entreprises aux installations à fibres optiques; notre déploiement continu de plus récentes technologies mobiles, y compris la technologie des petites cellules pour les services mobiles, afin d'améliorer la couverture et la capacité; les investissements dans la résilience et la fiabilité du réseau, y compris pour composer avec les variations des niveaux d'utilisation découlant des restrictions imposées en réponse à la COVID-19; l'attribution de ressources pour les acquisitions et les futures enchères de spectre pour les services sans fil que doit tenir Innovation, Sciences et Développement économique Canada (« ISDE »), y compris les enchères

de spectre dans la bande de fréquence de 3 500 MHz qui sont censées avoir lieu en 2021 et les enchères de spectre des ondes millimétriques prévues pour 2021, et l'annonce relative à la mise en place d'une consultation officielle visant les enchères de spectre dans la bande de fréquence de 3 800 MHz, laquelle devrait avoir lieu en 2023. Si nous n'atteignons pas nos objectifs au chapitre des résultats d'exploitation et des résultats financiers ou que des modifications sont apportées à notre contexte réglementaire, cela pourrait influencer sur les niveaux de nos dépenses d'investissement.

- Les risques liés à la performance opérationnelle et aux regroupements d'entreprises, y compris notre dépendance à l'égard des systèmes en place et la capacité à offrir et à soutenir de nouveaux produits et services ainsi que les activités commerciales au moment opportun; notre capacité à gérer les exigences liées aux ententes avec de grandes entreprises; notre capacité à assurer une gestion efficace des changements liés au remplacement et à la mise à niveau des systèmes, à la réingénierie des processus et à l'intégration des activités (comme notre capacité à faire en sorte que l'intégration de ces acquisitions, les dessaisissements ou l'établissement de partenariats soient fructueux et effectués au moment opportun, et à concrétiser les avantages stratégiques prévus, notamment ceux liés à la conformité aux ordonnances réglementaires); notre capacité à identifier et à gérer les nouveaux risques inhérents aux nouveaux services que nous pouvons offrir, y compris ceux découlant des acquisitions, qui pourraient nuire à notre marque, à nos activités dans un domaine donné ou à nos activités en général, et nous exposer à d'autres litiges ou d'autres instances réglementaires.
- La protection des données, y compris les risques que des défaillances ou des actes illicites entraînent l'accès non autorisé aux données, la modification des données ou encore la perte ou la distribution des données, ce qui pourrait compromettre le respect de la vie privée de particuliers et entraîner une perte financière et nuire à notre réputation et à notre marque.
- Les menaces liées à la sécurité, y compris les dommages intentionnels ou l'accès non autorisé à nos actifs physiques ainsi qu'à nos systèmes informatiques et réseaux, ce qui pourrait nous empêcher d'offrir des services fiables ou se traduire par un accès non autorisé aux informations concernant notre société ou nos clients.
- La capacité de mettre en œuvre avec succès les initiatives en matière de réduction des coûts et de réaliser les économies prévues, déduction faite des coûts de restructuration et autres coûts, tout en demeurant axés sur le service à la clientèle et en s'assurant que ces initiatives n'aient pas d'incidence négative sur les activités commerciales. Les exemples de ces initiatives comprennent notre programme d'efficacité et d'efficacité opérationnelles visant à soutenir une amélioration des résultats financiers; l'intégration des activités; la simplification des produits à l'intention des entreprises clientes; l'automatisation et l'impartition des processus d'affaires; les activités de délocalisation et de réorganisation; les initiatives d'approvisionnement; ainsi que la rationalisation de biens immobiliers.
- Les activités à l'étranger et notre capacité à gérer avec succès nos activités à l'étranger, y compris la gestion des risques tels que ceux liés aux fluctuations du change.
- Les événements touchant la continuité des activités, y compris notre capacité à maintenir notre service à la clientèle et à exploiter notre réseau en cas d'erreurs humaines ou de menaces liées aux interventions humaines, telles que les cyberattaques et les pannes d'équipement susceptibles d'entraîner diverses interruptions du réseau; les perturbations, les retards et les facteurs économiques liés à la chaîne d'approvisionnement, notamment ceux découlant de restrictions de la part des gouvernements ou de mesures commerciales; les menaces de catastrophes naturelles; les épidémies; les pandémies (y compris la pandémie de COVID-19 actuelle); l'instabilité politique dans certains pays; les atteintes à la sécurité de l'information et à la vie privée, y compris la perte ou le vol de données; ainsi que l'exhaustivité et l'efficacité des plans et des mesures de continuité des activités et de reprise après sinistre.
- Les questions touchant les ressources humaines, y compris l'embauche, la rétention et la formation appropriée du personnel dans une industrie hautement concurrentielle et le niveau de participation de nos employés, de même que la santé de notre équipe.
- Les exigences en matière de financement et d'endettement, y compris notre capacité de mener des activités de financement, de refinancer notre dette arrivant à échéance, et/ou de maintenir des notations du crédit de première qualité se situant dans la fourchette BBB+, ou des notations équivalentes. Si le financement actuel est insuffisant pour couvrir nos exigences en matière de financement, cela pourrait nuire à nos plans d'affaires et à notre croissance.
- Des flux de trésorerie disponibles inférieurs aux prévisions pourraient réduire notre capacité à investir dans les activités, à réduire notre levier financier ou à fournir un rendement du capital investi à nos

actionnaires, et pourraient se répercuter sur notre capacité de maintenir notre programme de croissance du dividende jusqu'en 2022. Ce programme pourrait être touché par des facteurs comme l'environnement concurrentiel, la performance économique au Canada, notre bénéfice et nos flux de trésorerie disponibles, le niveau de nos dépenses d'investissement et l'acquisition de licences de spectre, les acquisitions, la gestion de notre structure du capital, les décisions et les faits nouveaux en matière de réglementation, ainsi que les événements touchant la continuité des activités. Les décisions concernant les dividendes trimestriels sont assujetties à une évaluation et à une détermination effectuées par le conseil d'administration en fonction de notre situation financière et de nos perspectives. Nous pouvons racheter des actions en vertu de notre offre publique de rachat dans le cours normal des activités, au moment souhaité et si nous estimons que cela représente une bonne occasion, en fonction de notre situation financière et de nos perspectives, et du cours des actions ordinaires de TELUS sur le marché. Il n'existe aucune certitude que notre programme de croissance du dividende ou toute offre publique de rachat dans le cours normal des activités seront maintenus ni qu'ils ne feront pas l'objet de modifications ou seront menés à terme.

- Les questions fiscales, y compris les interprétations de lois fiscales complexes au pays et à l'étranger par les administrations fiscales compétentes qui pourraient différer de nos interprétations; la nature des produits et des déductions et le moment auquel sont comptabilisés les produits ainsi que les déductions telles que l'amortissement aux fins de l'impôt et les charges d'exploitation; les crédits d'impôt ou autres attributs; les modifications apportées aux lois fiscales, y compris les taux d'imposition; le fait que les charges d'impôt varient considérablement des montants prévus, y compris l'assujettissement à l'impôt du bénéfice et la déductibilité des attributs fiscaux; le fait qu'il n'est plus possible de différer l'impôt sur le résultat au moyen de l'utilisation de fins d'année d'imposition différentes pour les sociétés de personnes en exploitation et les entreprises associées; ainsi que les modifications apportées à l'interprétation des lois fiscales, notamment en raison des modifications apportées aux normes comptables applicables, ou de l'adoption de procédures de vérification plus rigoureuses par les administrations fiscales, des redressements ou des décisions défavorables des tribunaux ayant une incidence sur l'impôt que nous sommes tenus de payer.
- Les litiges et les questions d'ordre juridique, y compris notre capacité à donner suite avec succès aux enquêtes et aux instances réglementaires; notre capacité à bien assurer notre défense dans le cadre des réclamations et des poursuites actuelles et possibles (y compris les réclamations en matière de violation de la propriété intellectuelle et les recours collectifs fondés sur des réclamations faites par des consommateurs, des infractions aux données personnelles, à la vie privée et à la sécurité, ainsi que la responsabilité sur le marché secondaire), ou à négocier et à valider des droits en matière d'indemnités ou d'autres protections relativement à ces réclamations et à ces poursuites; de même que le caractère complexe que revêt la conformité aux lois au pays et à l'étranger, y compris le respect des lois sur la concurrence, des lois anticorruption et des lois concernant les pratiques de corruption à l'étranger.
- La santé, la sécurité et l'environnement, y compris le temps de travail perdu découlant d'une maladie ou d'une blessure; les préoccupations du public relatives aux émissions de radiofréquences; les questions d'ordre environnemental qui touchent nos activités, incluant les changements climatiques, les déchets et le recyclage des déchets; les risques liés aux systèmes d'alimentation au carburant dans nos immeubles; les attentes en constante évolution du gouvernement et du public pour ce qui est des questions environnementales et de nos réponses; ainsi que les enjeux liés à la pandémie de COVID-19 et notre réponse à cette pandémie, qui pourrait accroître ou accentuer ces facteurs.
- La croissance et les fluctuations de l'économie, y compris la situation économique au Canada, qui pourrait être touchée par des faits nouveaux d'ordre économique et d'autres faits nouveaux à l'étranger, y compris l'issue possible de politiques et de mesures encore inconnues à ce jour pouvant être adoptées par des gouvernements étrangers et la pandémie de COVID-19 actuelle ainsi que la réponse des secteurs public et privé à cette pandémie; les attentes relatives aux taux d'intérêt futurs; l'inflation; les taux de chômage; l'incidence des fluctuations des prix du pétrole; l'incidence des faibles dépenses des entreprises (notamment une réduction des investissements et de la structure de coûts); le rendement et la capitalisation des régimes de retraite de même que les taux d'actualisation relatifs à la solvabilité; les fluctuations des taux de change dans les régions où nous exerçons des activités; l'incidence des tarifs pour le commerce entre le Canada et les États-Unis ainsi que les répercussions à l'échelle mondiale de la dynamique du commerce entre les grandes économies mondiales.

Ces risques sont décrits en détail à la rubrique 9, intitulée « Tendances générales, perspectives et hypothèses, et faits nouveaux en matière de réglementation et instances réglementaires » et à la

rubrique 10, intitulée « Risques et gestion des risques », du rapport de gestion annuel de 2019 et du rapport de gestion du troisième trimestre de 2020. Ces descriptions sont intégrées par renvoi dans cette mise en garde, mais ne représentent pas une liste complète des risques pouvant avoir une incidence sur TELUS.

Nombre de ces facteurs sont indépendants de notre volonté ou vont au-delà de nos attentes ou de nos connaissances. D'autres risques ou incertitudes dont nous ignorons l'existence ou que nous jugeons non pertinents pour l'instant peuvent aussi nuire grandement à notre situation financière, à notre rendement financier, à nos flux de trésorerie, à notre entreprise ou à notre réputation. À moins d'indications contraires dans le présent document, les énoncés prospectifs formulés aux présentes n'expriment pas les effets potentiels d'éléments spéciaux ou non récurrents, ni de fusions, d'acquisitions, de cessions ou d'autres combinaisons ou transactions commerciales pouvant être annoncées ou survenir après la date du présent document.

Les lecteurs sont avertis de ne pas se fier indûment aux énoncés prospectifs. Ces énoncés décrivent nos attentes et s'appuient sur nos hypothèses à la date de publication du document. Ils sont sujets à changer après cette date. À moins que la loi ne l'exige, nous n'avons ni l'intention ni l'obligation de mettre à jour ou de réviser les énoncés prospectifs contenus dans le présent document. Les énoncés prospectifs contenus dans ce communiqué sont présentés dans le but d'aider les investisseurs et autres personnes intéressées à comprendre certains éléments clés de nos résultats financiers escomptés en 2020 ainsi que nos objectifs, priorités stratégiques et perspectives commerciales. Ces renseignements pourraient ne pas se prêter à d'autres fins.

Cette mise en garde vise l'ensemble des énoncés prospectifs inclus dans le présent document.

Mesures non soumises aux principes comptables généralement reconnus et autres mesures financières

Nous avons fait état de mesures non soumises aux PCGR utilisées pour évaluer le rendement de TELUS ainsi que pour déterminer le niveau de conformité avec les clauses restrictives et gérer notre structure de capital. Comme les mesures non soumises aux PCGR n'ont habituellement pas de définition standard, leur comparaison avec des mesures semblables présentées par d'autres émetteurs pourrait ne pas tenir. En vertu de la réglementation sur les valeurs mobilières, de telles mesures doivent être définies clairement et faire l'objet d'un rapprochement avec les mesures conformes aux PCGR les plus semblables. Certains des indicateurs n'ont pas de définition couramment acceptée dans l'industrie.

Bénéfice net ajusté et bénéfice par action de base ajusté : Ces mesures servent à évaluer le rendement à un niveau consolidé et excluent les éléments pouvant occulter les tendances de fond sur le plan du rendement de l'entreprise. Ces mesures ne doivent pas être considérées comme une solution de remplacement au bénéfice net et au bénéfice par action de base lors de l'évaluation du rendement de TELUS. Selon la perspective de la direction, les éléments pouvant occulter les tendances de fond relatives au rendement de l'entreprise comprennent, sans s'y limiter, les gains et les pertes d'importance associés aux partenariats pour l'aménagement immobilier, les gains réalisés grâce aux échanges de licences de spectre mobile, les coûts de restructuration et autres coûts, les primes de remboursement anticipé de la dette à long terme (s'il y a lieu), les ajustements liés à l'impôt sur les bénéfices, la mise hors service d'immobilisations dans le cadre d'activités de restructuration et les gains découlant des regroupements d'entreprises.

Rapprochement du bénéfice net ajusté

En dollars canadiens et en millions	Trimestre clos le		
	2020	2019	Variation
Bénéfice net attribuable aux actions ordinaires	307	433	(126)
Ajouter (déduire) :			
Coûts de restructuration et autres coûts, après l'impôt sur les bénéfices	43	22	21
Redressements d'impôt	(2)	(17)	15
Pertes associées à la période résiduelle des baux et quote-part des pertes se rapportant aux coentreprises immobilières	8	—	8
Prime de remboursement anticipé de la dette à long terme, après l'impôt sur les bénéfices	—	20	(20)
Bénéfice net ajusté	356	458	(102)

Rapprochement du BPA de base ajusté

En dollars canadiens	Trimestre clos le		
	2020	2019	Variation
BPA de base	0,24	0,36	(0,12)
Ajouter (déduire) :			
Coûts de restructuration et autres coûts, après l'impôt sur les bénéfices, par action	0,03	0,02	0,01
Redressements d'impôt, par action	—	(0,01)	0,01
Pertes associées à la période résiduelle des baux et quote-part des pertes se rapportant aux coentreprises immobilières, par action	0,01	—	0,01
Prime de remboursement anticipé de la dette à long terme, après l'impôt sur les bénéfices, par action	—	0,02	(0,02)
BPA de base ajusté	0,28	0,39	(0,11)

BAIIA (bénéfice d'exploitation avant intérêts, impôts et amortissement) : Nous avons fait état du BAIIA et fourni des indications à ce sujet, car il s'agit d'un instrument clé de l'évaluation du rendement à un niveau consolidé. Souvent déclaré, le BAIIA est une mesure couramment utilisée par les investisseurs et les établissements de crédit comme indicateur du rendement opérationnel d'une entreprise et de sa capacité à contracter des dettes et à les honorer, et comme indicateur d'évaluation. Le BAIIA ne doit pas servir de solution de remplacement au bénéfice net pour l'évaluation du rendement de TELUS, pas plus qu'il ne doit servir de mesure des flux de trésorerie. Le BAIIA, tel que le calcule TELUS, équivaut aux produits d'exploitation moins le total des charges pour l'achat de biens et services et des charges pour les avantages sociaux des employés.

Nous calculons aussi le **BAIIA ajusté** de façon à en exclure les éléments non représentatifs de nos activités courantes et ne devant pas, selon nous, faire partie d'un indicateur d'évaluation à long terme, ou ne devant pas être inclus dans l'évaluation de notre capacité à contracter des dettes et à les honorer.

Rapprochement du BAIIA

En dollars canadiens et en millions	Trimestre clos le	
	2020	2019
Bénéfice net	321	440
Coûts de financement	187	201
Impôts sur les bénéfices	109	144
Amortissement	540	489
Amortissement des immobilisations incorporelles	233	160
BAIIA	1 390	1 434
Ajout des coûts de restructuration et des autres coûts inclus dans le BAIIA	58	29
BAIIA, excluant les coûts de restructuration et autres coûts	1 448	1 463
Ajout des pertes associées à la période résiduelle des baux et de la quote-part des pertes se rapportant aux coentreprises immobilières	8	—
BAIIA ajusté	1 456	1 463

Flux de trésorerie disponible : Nous rendons compte de cette mesure comme indicateur supplémentaire de notre rendement opérationnel. Il n'existe pas de définition de « flux de trésorerie disponible » couramment acceptée dans l'industrie. Cette donnée ne doit pas être considérée comme une solution de remplacement aux mesures indiquées dans l'état consolidé des flux de trésorerie. Le flux de trésorerie disponible exclut certains changements au fonds de roulement (créances clients et fournisseurs), le produit d'actifs cédés, et d'autres sources de fonds et leur utilisation, comme le signale l'état consolidé des flux de trésorerie. Il indique la somme d'argent tirée de l'exploitation de l'entreprise disponible après déduction des dépenses en immobilisations (à l'exclusion des achats de licence de spectre) et qui peut servir, entre autres, à payer des dividendes, à rembourser des dettes, à racheter des actions ou à effectuer d'autres investissements. Nous ne tenons pas compte des effets des modifications comptables qui n'ont aucune incidence sur la trésorerie, comme les normes IFRS 15 et IFRS 16. Le produit d'actifs cédés ou d'activités de financement peut contribuer au flux de trésorerie disponible de temps à autre.

Calcul du flux de trésorerie disponible

En dollars canadiens et en millions	Trimestre clos le 30 septembre	
	2020	2019
BAIIA	1 390	1 434
Déduction des gains hors trésorerie découlant de la vente de biens, d'installations et d'équipement	(1)	(3)
Coûts de restructuration et autres coûts, déduction faite des décaissements	(5)	(3)
Effets des actifs sous contrat, de leur acquisition et de leur exécution (incidence de la norme IFRS 15) et du programme de financement d'appareil Paiements faciles	(59)	(31)
Effets du montant en capital des obligations locatives (incidence de la norme IFRS 16)	(90)	(62)
Contrats de location anciennement comptabilisés comme contrats de location-financement (incidence de la norme IFRS 16)	16	13
Éléments des états consolidés intermédiaires condensés des flux de trésorerie :		
Rémunération nette fondée sur des actions	25	14
Charges nettes liées aux régimes à prestations déterminées des employés	25	20
Cotisations de l'employeur aux régimes à prestations déterminées des employés	(10)	(11)
Intérêts payés	(195)	(208)
Intérêts reçus	4	2
Dépenses en immobilisations, excluant les licences de spectre ¹	(741)	(748)
Flux de trésorerie disponible avant impôt sur les bénéfices	359	417
Impôt sur les bénéfices payé, déduction faite des remboursements	(198)	(97)
Flux de trésorerie disponible	161	320

(1) Voir la note 31 des états financiers consolidés intérimaires pour en savoir plus.

À propos de TELUS

TELUS (TSX : T, NYSE : TU) est une société dynamique spécialisée en technologies de l'information et des communications et un chef de file mondial, grâce à des produits d'exploitation annuels de 15,3 milliards de dollars et à 15,7 millions de connexions clients à ses services mobiles, ses services de transmission de données et de la voix, ses services IP et ses services de télévision, de vidéo, de divertissement et de sécurité. À TELUS, nous exploitons notre technologie de pointe pour produire des retombées remarquables sur le plan humain. Nous accordons depuis longtemps la priorité aux clients. Cette orientation transparaît dans toutes nos sphères d'activité et nous a valu de devenir un indéniable chef de file de la fidélisation et du service à la clientèle. TELUS Santé est le fournisseur de TI le plus important dans le secteur de la santé au Canada, et TELUS International fournit les solutions de processus opérationnels les plus novatrices qui soient à de grandes entreprises bien établies à l'échelle mondiale.

Fidèles à la philosophie communautaire solidement ancrée « Nous donnons où nous vivons » de l'entreprise et à sa vocation sociale de connecter avec passion tous les Canadiens pour un monde meilleur, les membres de l'équipe TELUS, actuels et retraités, ont offert plus de 700 millions de dollars et 1,3 million de jours de bénévolat à la collectivité depuis 2000. La générosité sans précédent des membres de l'équipe et leur incroyable action bénévole ont d'ailleurs fait de TELUS l'entreprise la plus généreuse au monde.

Pour en savoir plus sur TELUS, visitez telus.com ou suivez-nous sur Twitter (@TELUSnews) et sur Instagram (@Darren_Entwistle).

Relations avec les investisseurs

Robert Mitchell
647-837-1606
ir@telus.com

Relations médiatiques

Steve Beisswanger
514-865-2787
[Steve Beisswanger](mailto:Steve.Beisswanger@telus.com)